LE JUGEMENT DE L'OREILLE (XVI°-XVIII° SIÈCLES)

Sous la direction de Agnès STEUCKARDT et Mathilde THOREL



PARIS HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR 2017

www.honorechampion.com

TABLE DES MATIÈRES

Avam-propos
Mathilde Thorel, Agnès Steuckardt Prologue 9
Première partie La fabrique d'un concept (XVI° et XVII° siècles)
Mathilde THOREL (Aix-Marseille Université) Y a-t-il une « oreille françoise » à la Renaissance ? 41
Odile LECLERCQ (Aix-Marseille Université) La « bonne oreille » dans le <i>Tretté de la grammere francoeze</i> de Louis Meigret
Magali SEIJIDO (Université de Cambridge) Les questions de prononciation et le « jugement de l'oreille » chez les remarqueurs
Chantal Wionet (Université d'Avignon) La douceur, entre hexis et « partage du sensible » au XVII° siècle
Philippe CARON (Université de Poitiers) Démasquer le jugement de l'oreille vers 1700 : le cas des vibrantes
Gilles Siouffi (Université Paris-Sorbonne) Le jugement de l'oreille et la subjectivation du discours chez les remarqueurs

SECONDE PARTIE DIFFRACTIONS (XVIII^e SIÈCLE)

Christophe REY (Université de Picardie) La place du jugement de l'oreille dans la théorie
phonétique de Nicolas Beauzée
Françoise DOUAY (Aix-Marseille Université) Dumarsais et l'oreille du parterre
Aïno Niklas-Salminen (Aix-Marseille Université) Sur l'harmonie du vers au XVIII ^e siècle
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne) Le jugement de l'oreille chez les synonymistes du XVIIIe siècle : une problématique légitime ? Autour de Roubaud (1785, 1796)
Agnès STEUCKARDT (Université de Montpellier) Les dictionnaires du XVIII ^e siècle et l'oreille
Agnès STEUCKARDT, Mathilde THOREL Épilogue
Bibliographie 237
Index nominum
Table des matières 255